

L'impact des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes africaines

Hélène Ryckmans

Volume 8, numéro 1, 1995

Femmes, populations développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057819ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057819ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ryckmans, H. (1995). L'impact des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes africaines. *Recherches féministes*, 8(1), 51–74. <https://doi.org/10.7202/057819ar>

Résumé de l'article

Les projets de développement visant l'amélioration des conditions de vie des femmes établissent rarement un lien entre le rôle productif des femmes et leur rôle reproductif. Dans la pratique de la coopération internationale, ces rôles restent isolés; l'un et l'autre sont pris en charge par des organisations, internationales ou non gouvernementales, spécialisées, aux méthodes et aux objectifs parfois diamétralement opposés. Entre la sphère de la planification familiale et celle du développement, il existe une césure nette, qui est la conséquence de la cécité sociale sur les femmes. Les projets « découpent » donc les femmes, ce qui explique les échecs fréquents.

L'impact des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes africaines

Hélène Ryckmans

De nos jours, un grand nombre de projets de développement échouent dans l'amélioration des conditions de vie des femmes les plus pauvres. On constate d'ailleurs que les programmes d'aide mis en place sans une attention particulière aux femmes ont souvent pour effet d'accroître leur charge de travail et de marginaliser leurs productions. On l'a déjà beaucoup dit, et pourtant : les programmes d'aide n'intègrent guère les résultats des analyses approfondies menées depuis une dizaine d'années sur l'intégration des femmes dans les projets et sur les effets pour elles de ces derniers. Le cycle des projets n'assure pas, dès la phase d'identification, le recueil des données de base sur la situation des femmes, ni la participation de tous les groupes sociaux en présence.

Il est utile de préciser que j'emploierai indifféremment ici les termes « projet » ou « programme ». Même si les activités de planification familiale sont davantage désignées sous le vocable de « programmes », les objectifs et la procédure des projets et des programmes sont similaires. Peut-être peut-on voir apparaître plus clairement dans le terme « programme » une notion d'intégration et d'articulation qui pourrait tout aussi bien exister dans le terme « projet ».

Dans le contexte actuel d'une réflexion sur l'intégration « population et développement », on remarque une césure entre des programmes de développement n'abordant guère les comportements de reproduction et les programmes de planification familiale échouant dans les rares actions de production qu'ils proposent.

Dans les analyses faites sur la fécondité, une large place est occupée par la recherche de ses déterminants, proches ou (plus rarement) lointains. Les types d'union (monogamie ou polygamie), l'âge au mariage, la durée de l'infécondité post-partum (allaitement maternel et abstinence post-partum), le non-recours à la contraception moderne sont des facteurs régulièrement évoqués pour comprendre la persistance des taux élevés de fécondité en Afrique (Boongaarts et Frank 1988). Parmi les déterminants lointains sont citées les conditions socio-économiques (travail agricole privilégiant la force de travail rurale et nécessitant le recours aux enfants pour sécuriser la vieillesse) (Boserup 1983). Par ailleurs, la religion (Adegbola 1988) de même que l'ensemble des représentations socioculturelles de l'enfant et de la famille (Van de Walle et Omidéyi 1988), les mentalités et les milieux jouent un rôle considérable dans le maintien d'une fécondité élevée en Afrique. L'expansion de l'éducation des filles et des femmes est analysée comme un facteur favorable à une diminution à long terme des taux de natalité, et aussi comme une possibilité qui leur serait reconnue d'acquérir de nouvelles compétences et d'accroître leur statut social sans la référence obligée d'une descendance nombreuse.

Ces analyses se basent très souvent sur une approche individuelle, ou sur l'interprétation individuelle de réalités socioculturelles collectives. La formulation des politiques en matière de population s'appuie, parfois, sur ces relations

théoriques mises en évidence par les nombreuses recherches. Les interventions proposées y font beaucoup plus rarement référence. Bien sûr, aucune d'elles ne serait à même d'agir de manière volontariste sur l'ensemble de ces facteurs, mais en réalité bien peu s'y essaient : les actions, programmes et projets de développement ne s'attardent que sur quelques-uns de ces facteurs, et pratiquement toujours de manière isolée (un facteur à la fois), en escomptant des impacts sur les autres facteurs (ces fameux « effets induits »). Même l'intégration, recherchée par les projets de développement dits intégrés, n'est pas toujours synonyme d'articulation entre activités diverses, mais elle fait parfois référence davantage à une organisation spatio-temporelle ou à une méthodologie d'intervention. En outre, les logiques des actrices et des acteurs sociaux et la procédure suivie par les projets privilégient souvent une activité au détriment des autres.

De plus, les procédures institutionnelles par lesquelles passent les programmes d'aide au développement et les champs investis par eux limitent leurs interventions, surtout lorsqu'il s'agit de financements extérieurs, aux aspects socio-économiques de production, en effleurant le besoin éducatif (par l'entremise des programmes d'alphabétisation ou de formation à la gestion) ou celui de la contraception (par l'intermédiaire des programmes de santé maternelle et infantile).

Cependant, des dispositions législatives (par exemple sur l'âge au mariage) pourront avoir un impact sur la reproduction autrement plus important que bon nombre de programmes de développement, alors qu'elles ne font pas partie du même champ d'intervention. La transition de la fécondité en Asie est ainsi généralement expliquée par un recul de l'âge au mariage. Dans des contextes socioculturels qui réprouvent la fécondité hors mariage, l'élévation de l'âge au mariage peut entraîner une baisse de la fécondité (Locoh et Hertrich 1994 : 6). Cette baisse s'explique peut-être par des facteurs intermédiaires tels que l'allongement de la scolarité qui retarde l'âge au mariage mais qui peut aussi bien modifier les schémas de descendance.

Par ailleurs, dans le contexte des ajustements structurels, la maîtrise démographique ne tendrait-elle pas à faire partie des « conditionnalités » que les bailleurs de fonds mettent à leurs interventions, à côté d'autres aménagements législatifs visant l'équilibre financier, la représentation démocratique, la réforme agraire et foncière, l'environnement ?

De plus, la Décennie internationale de la femme (1975-1985) a suscité un ciblage focalisé sur les femmes. La Conférence du Caire de septembre 1994 et celle de Pékin de septembre 1995 viennent remettre l'accent sur leurs conditions de vie et sur leur importance. Ces grandes conférences ne viennent-elles pas imposer du dehors un certain type de prise en considération des femmes ? L'effet de mode qui les accompagne est-il porteur de changements dans la perception des femmes par les bailleurs de fonds et les décideurs ?

Ce n'est que depuis peu que l'on se souvient que les femmes représentent plus de la moitié du monde, qu'elles ne constituent une minorité que socio-culturellement, qu'il y a gaspillage des ressources à ne s'adresser qu'aux « hommes adultes valides »¹; et qu'une considération meilleure des femmes engendrera sans nul doute une efficacité accrue de la coopération au

1. Pour reprendre une expression coloniale !

développement. Toutefois, l'influence des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes est limitée par le niveau local auquel ils se situent et par le choix souvent fait de répondre aux besoins et comportements des femmes sans modifier les attitudes et les comportements qui valorisent les femmes avant tout comme mères. Les projets sont généralement d'une durée limitée, or c'est surtout à long terme que les dynamismes politiques et culturels suscités par ces projets et programmes semblent capables de modifier durablement les rôles de production et de reproduction.

Ma présente contribution part de l'hypothèse que ce n'est pas des programmes d'aide au développement, tels qu'ils sont mis en place actuellement, qu'il faudra attendre une modification sensible du régime de la fécondité en Afrique. Pour cela, cet article s'appuie sur la littérature dans le domaine et sur mes expériences d'évaluation et de sélection de projets de développement. Je décris d'abord les programmes d'aide pour les femmes, en montrant que les programmes de production (allégement des tâches, diversification des activités, amélioration de la production) et les programmes touchant à la reproduction (santé maternelle et infantile, planification familiale) sont rarement mis en relation, en rapport les uns avec les autres. Ensuite, je rappelle les difficultés rencontrées, et déjà diagnostiquées par bon nombre d'auteurs et d'auteures, pour réaliser les études d'impact des projets sur les femmes, du fait de la cécité sociale qui les entoure. Enfin, dans la dernière partie, j'analyse l'impact des projets sur les rôles de production et de reproduction des femmes à partir de quelques facteurs importants : le temps, les revenus et la formation.

Les types de programmes d'aide

Trois constats peuvent être faits en ce qui concerne les projets et les femmes.

D'abord, très peu de programmes de développement s'adressent directement aux femmes, malgré la décennie internationale, malgré les apports de la recherche, malgré la création de structures féminines (Roberts 1985; Palmer 1977). On peut même se demander si l'importance accordée à la question « femmes et développement » n'aurait pas tendance à diminuer sous la pression des événements politiques mondiaux et africains, du contexte de la crise et des ajustements structurels qui s'imposent à l'Afrique (Frank et Loco 1993) et à ne revenir à l'avant-plan qu'à l'occasion des rencontres internationales. Ainsi, dans plus d'un pays africain, les réformes administratives et la réduction des budgets de l'État ont abouti à la restructuration du ministère de la Condition féminine et à son intégration au sein d'un autre ministère. Cela ne s'est pas accompagné d'une prise en considération plus transversale des questions de genre; l'État s'est désintéressé des revendications et des préoccupations des femmes, l'ajustement invisible décrit par l'Unicef s'est opéré (Ryckmans 1995).

Ensuite, en Afrique très peu de programmes de développement (même ceux qui sont centrés principalement sur les femmes) prennent en considération le rôle de reproduction des femmes comme tel. Seule l'action des organisations de planning familial s'y attache fortement, voire exclusivement, et dans sa facette « reproduction physique ».

Enfin, de toute façon, quels que soient leur domaine d'intervention et les méthodes de leur mise en œuvre, les programmes de développement affectent

les femmes : positivement ou négativement, de manière intentionnelle ou non, ils ont des effets contre-intuitifs.

Les programmes d'aide peuvent être classés selon leur domaine d'intervention (santé, agriculture-élevage, hydraulique, infrastructures, formation, artisanat, etc.), leur méthodologie (participative, planifiée, dirigiste, etc.), le cadre (rural, urbain, péri-urbain) ou l'échelle d'intervention (locale, plurilocale, régionale, ou nationale); ou encore selon les couches de population auxquelles ils s'adressent (groupes sociaux ou culturels particuliers, jeunes, femmes, personnes âgées).

Dans le cadre de référence « femmes », la classification souvent retenue (Weekes-Vagliani 1985; Lingen et Nugteren 1991) est celle des programmes « spécifiquement féminins », ou des programmes « à volet ou composante féminin ». Or tous les projets ont un impact sur les femmes, comme ils en ont sur toute composante sociale, même si les femmes sont affectées différemment selon leur âge, leur groupe social, leurs revenus. Les femmes ne constituent pas un groupe homogène *a priori* et les solidarités féminines ne sont ni « naturelles » ni érigées « au nom du genre », mais construites sur des communautés d'intérêts et de pratiques.

Dans le cadre de cette étude et par la présente analyse, je reprendrai les classifications en termes de production et de reproduction, afin d'examiner les impacts des programmes de développement sur ces deux composantes de la vie des femmes, tout en gardant à l'esprit qu'elles constituent deux facettes enchevêtrées d'une réalité autrement plus complexe.

Les projets dits « féminins » proposent aux femmes des actions relativement classiques; ils innovent peu et aboutissent souvent à renforcer les rôles traditionnels des femmes. Ainsi, en Afrique, beaucoup de projets destinés aux femmes proposent des outils d'allégement des tâches domestiques (corvée d'eau et de bois, pilage des céréales, etc.) ou des activités comme la couture et la transformation agro-alimentaire, ou encore de la formation sur la santé et la nutrition. Plus rares sont les projets qui stimulent des activités commerciales ou d'élevage, ou qui soutiennent des actions communautaires. Peut-être cette focalisation excessive sur les rôles de reproduction des femmes tient-elle à la transposition de schémas occidentaux véhiculés par les projets financés par l'extérieur sans dynamique locale.

Les programmes centrés sur les activités de production

Les programmes d'allégement des tâches féminines

L'objectif des programmes d'allégement des tâches féminines est de réduire la pénibilité du travail et d'augmenter le temps disponible pour les femmes. Les moyens d'allégement des tâches auquel on a recours sont la mécanisation et la motorisation, ou les technologies appropriées. Le postulat est franchement techniciste : il s'agit de rendre les tâches féminines plus faciles, moins pénibles, moins longues, et cela dans le domaine de l'agriculture, des technologies post-récoltes, de l'eau ou de l'énergie. Les finalités de ces programmes sont d'atténuer la charge de travail pour sauvegarder la santé des femmes en vue de leur permettre de participer à des séances d'alphabétisation, de dispenser plus de soins et d'attention à leurs enfants, ou de s'intégrer à la vie associative en participant à diverses réunions.

Or, en réalité, bon nombre de projets visant à des allègements technologiques ont pour conséquence, lorsqu'ils fonctionnent bien, d'accroître les revenus des femmes, en leur permettant de se lancer dans d'autres productions (maraîchage, teinture, transformations agricoles, etc.). C'est en effet la recherche et la possession d'argent qui sont la principale motivation du recours à la technique. Ainsi, un projet d'appui aux groupements producteurs d'huile de palme en Casamance (Sénégal) qui avait pour but initial d'alléger le travail des femmes a eu pour effet de permettre un accroissement de la production (Ryckmans 1990).

Mais, paradoxalement, l'usage des technologies d'allègement du travail est souvent conditionné par un paiement, et donc par une possession d'argent. Seules les femmes qui possèdent l'argent, ou celles à qui le mari accepte de donner de l'argent, peuvent aller moudre le grain au moulin villageois, acheter l'eau ou payer la redevance de la borne-fontaine. Les outils d'allègement des tâches risquent donc d'avoir pour conséquences une différenciation sociale entre les femmes (Savané 1986), le recours à l'emprunt et la spirale de l'endettement, ainsi qu'une circulation monétaire accrue qui agit comme une « pompe aspirante » de consommation, si des mécanismes régulateurs ne sont pas mis en place en même temps que l'appui technique.

Les programmes de diversification des activités

Les programmes de diversification des activités ont pour objectif d'assurer aux femmes de nouvelles productions ou l'accès à de nouveaux marchés. Ces activités s'établissent dans le prolongement des activités habituelles des femmes ou des rôles qui leur sont traditionnellement confiés. Il s'agit de l'artisanat (couture, teinture, etc.), de la production maraîchère (les condiments, ou la « sauce ») ou des préparations alimentaires (traitement et commercialisation des produits agricoles, de pêche ou d'élevage).

L'objectif de ces programmes est d'accroître les revenus des femmes, ce qui leur permet de pallier les effets des crises : la hausse des prix des produits manufacturés, la baisse des prix des produits agricoles, la sécheresse ou la désertification, les migrations masculines, le coût croissant des services de santé ou d'éducation, le chômage, etc.

L'encouragement à la diversification des activités passe par la fourniture des outils de production améliorés et par l'apprentissage de nouvelles compétences, suivant diverses méthodes : organisation collective au sein de groupements, encadrement par des agentes et des agents formés, formation de paysans et de paysannes (paysans-pilotes, leaders ou personnes-ressources), développement des échanges entre groupes (échanges Sud-Sud, rencontres intergroupements, « Training and Visits »). Les finalités poursuivies sont d'améliorer la nutrition, la qualité de vie, le bien-être, et de favoriser une modernisation des mentalités. Fréquemment, on constate que les conséquences de tels projets sont une augmentation des revenus des femmes et, partant, de leur autonomie. Ainsi, un projet intégré mis en oeuvre dans une zone aride de Mauritanie a permis aux femmes de mettre en place des boutiques villageoises. Ces boutiques, gérées par des femmes, offrent des produits manufacturés aux habitantes des villages, qui ne sont plus obligées de parcourir de longues distances pour se procurer ces quelques biens de première nécessité. Les boutiques, en proposant aux femmes une activité nouvelle qui leur procure des

revenus, ont ouvert à ces dernières des espaces d'autonomie qui se révèlent dans leur prise de parole et dans leur habillement (Singleton et Ryckmans 1994).

Du fait de la crise économique, les revenus des femmes sont de plus en plus nécessaires au sein du ménage². Les charges du ménage s'alourdissent et les revenus des femmes sont les bienvenus. Ainsi, les maris acceptent de plus en plus souvent que leur femme exerce une activité en dehors de leur contrôle strict. Dès lors, les femmes partagent les responsabilités familiales, mais le pouvoir de décision reste souvent exclusivement aux mains des hommes.

Les programmes d'amélioration de la production agricole

L'objectif des programmes d'amélioration de la production agricole est de permettre l'augmentation de la production et des revenus dans le monde rural. Il est atteint par des apports techniques et un encadrement spécialisé. On modifie les itinéraires techniques, on introduit engrais, semences traitées ou sélectionnées, pesticides et outils; la technicité est de nouveau le recours prioritaire et la solution proposée pour permettre à long terme une certaine autosuffisance alimentaire. Elle est en outre uniformisante, les techniques ne cherchant guère à s'adapter aux différences dans la force de travail entre hommes, femmes et enfants, ni aux spécificités des tâches effectuées par chacune de ces catégories.

De très nombreuses analyses ont mis en évidence l'importance des femmes dans la production agricole, et surtout dans la production vivrière (ORSTOM-CIE 1985). Tout aussi nombreuses sont les interventions en vue d'accroître la production agricole. Si, durant de longues années, on a mis l'accent sur les cultures de rente, de plus en plus les programmes s'attachent à l'exigence de l'autosuffisance alimentaire.

Il faut remarquer, avec de nombreuses auteures, que ce type d'interventions n'est pratiquement jamais dirigé vers les femmes et que les conséquences en sont une dépendance accrue des paysans et des paysannes à l'égard des techniciens urbanisés, ainsi qu'une perte des savoirs traditionnels parfois fort complexes (Dey 1984 : 14). La rareté des femmes dans les structures d'animation rurale et l'absence de formation particulière des hommes à une écoute des aspects féminins de la production expliquent en partie l'inadéquation des interventions et de leurs cibles.

2. Si les femmes endossent les conséquences des crises, cela entraîne une réduction de la pression sociale sur les décideurs politiques et peut faciliter un désengagement de l'État quant à ses obligations. On connaît l'importance que les femmes représentent pour les gouvernements. Toutefois, les « révoltes de femmes » (Diabaté 1975; Coquery-Vidrovitch 1985 : 348) sont devenues rares et sont plutôt remplacées par les émeutes de la jeunesse.

Les programmes touchant à la reproduction

Les programmes d'aide dans les premières années (1960-1970) visaient seulement la réduction de la fécondité et se limitaient à la seule activité de planification familiale. Mais depuis la Conférence Mondiale sur la Population en 1974, [...] leurs programmes dits « de population » englobent un ensemble d'activités dont certaines agissent directement sur la fécondité et d'autres sont des mesures indirectes.

Locoh et Wolfson (1989 : 30).

Les projets de santé maternelle et infantile

Les projets de santé maternelle et infantile assurent le suivi et des soins aux enfants et à leur mère : les vaccinations, les suivis de grossesse et d'accouchement, parfois la nutrition, et la diffusion des moyens de planification familiale. C'est par l'entremise de l'argument « santé » que sont introduits des programmes visant prioritairement la réduction de la natalité, et on associe généralement santé maternelle et infantile avec la planification familiale (SMI/PF). Ces programmes ont pour objectif de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, et visent un mieux-être pour la population, du fait de la baisse de la mortalité et de la natalité³.

Les conséquences de ces programmes sont doubles. Ce type de projets s'adresse à un couple « indissociable » : le couple mère/enfant. On connaît l'importance de l'enfant dans les sociétés africaines (Lallemand *et al.* 1991; Raemdonck 1983) et l'attention féminine permanente aux relations entre la médication et la procréation (ou la crainte de la stérilité); on a reconnu les relations privilégiées entre l'éducation des mères et la qualité des soins apportés aux enfants. Cette imbrication est peut-être opérationnelle en termes sanitaires (Appel de Niamey sur la maternité sans risque, 1989). Elle n'est peut-être pas la voie la plus pertinente pour assurer aux femmes une autonomie de décision en matière de reproduction. Par ailleurs, ces programmes favorisent une dépendance très forte des soins de santé primaire par rapport à l'objectif de baisse de la croissance démographique, encore largement exogène aux sociétés africaines (Locoh 1991).

Les programmes de planification familiale

Si les programmes en matière de population mis en place par les associations de planification familiale et quelques agences spécialisées reconnaissent bien l'importance des facteurs socioculturels et économiques explicatifs des niveaux élevés de fécondité en Afrique, leurs actions multisectorielles restent très timides⁴. Leurs interventions concrètes sur le terrain (si on ne considère pas les aspects de collecte de données et d'aide à la décision) n'ont pratiquement pour unique objet que la planification familiale. Leurs tentatives pour élaborer des projets autour d'activités génératrices de

3. Cependant, on manque encore cruellement de données précises sur la mortalité maternelle (Bah et Jøng, cités dans UEPA 1991 : 265).

4. Les principales sont l'USAID, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), l'IPPF et la Banque mondiale, par ordre d'importance (Locoh et Wolfson 1989).

revenus, dans l'idée que celles-ci « constituent un moyen de s'attirer la confiance d'un groupe-cible » (Eilbert 1989 : 1), se heurtent à certaines difficultés. En Afrique, 18 projets de ce type avaient été mis en place en 1985 par la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), la plus importante des ONG agissant dans le domaine de la planification familiale. Vers 1975, un « programme de planification familiale et d'amélioration de la condition féminine (PPWD) a été amorcé par l'IPPF, celui-ci ayant reconnu les rapports existant entre fécondité, développement et condition féminine ». Ce programme n'a en réalité engendré que peu d'effets, parce que les projets choisis se concentraient sur les rôles domestiques des femmes et ne mobilisaient que des parts fort faibles de leur budget. L'IPPF ne consacra que 4 p. 100 de son budget aux activités du Programme de planification familiale et d'amélioration de la condition féminine (Eilbert 1989 : 3). Le FNUAP, quant à lui, avait dégagé 4,8 p. 100 de son budget de 1987 pour les programmes multisectoriels et activités spécifiques (femmes, jeunes, personnes âgées, sida). Pour la période 1969-1983, ces programmes en avaient obtenu 10,8 p. 100 (Locoh et Wolfson 1989 : 34).

Tableau 1
Le Programme de planification familiale et d'amélioration de la condition féminine (PPWD) de l'IPPF

Résumé régional des projets du Programme de planification familiale et d'amélioration de la condition féminine (PPWD), en 1985

Région	Afrique	Monde arabe	Est-Sud-Est asiatique et Océanie	Océan Indien	Hémisphère occidental	Europe	Total
Nombre d'associations de planification familiale auant des projets PPWD	18	7	7	5	3	1	41
Dépenses consacrées aux projets PPWD (en milliers de \$ US)	83	87	1 135	238	27	6	1 576
Pourcentage des dépenses totales de la région	2 %	5 %	12 %	4 %	1 %	5 %	4 %

Source : Eilbert (1989 : 3).

Il se peut que les difficultés rencontrées par de telles actions en faveur des femmes tiennent notamment à l'inadéquation manifeste en Afrique entre accroissement des revenus et baisse de la fécondité. Il faut en effet garantir que ces revenus soient permanents et suffisants, et qu'ils procurent aux femmes la même reconnaissance sociale (élargie et non seulement liée au lignage) que celle que leur procurent beaucoup d'enfants.

Par ailleurs, les projets des organisations non gouvernementales de développement (ONGD) sont soucieux de s'adresser aux femmes, mais ils restent timides dans leurs actions précises en matière de planification familiale.

Les récents débats entre ONG au forum parallèle à la Conférence du Caire ont bien mis en évidence le décalage entre les ONG de développement et les autres.

Une analyse de plus de 300 projets d'ONGD belges depuis 25 ans montre que l'aspect « femmes » est l'aspect le plus souvent repris parmi les attentions accordées à des groupes particuliers (femmes, jeunes, minorités) ou des problèmes spécifiques (foncier, équilibre démographie-ressources) (Charlier et Ryckmans 1992). Ainsi, en moyenne, un quart des dossiers des projets ONG étudiés (332 projets mis en œuvre entre 1965 et 1990) font directement référence aux femmes, qui en sont les bénéficiaires. Ce thème ne fait que croître dans le temps⁵. Cependant, les femmes ne constituent le groupe partenaire de l'ONG du Nord que dans 14 p. 100 des cas. On constate aussi que les interventions des ONG de développement sont très rares en ce qui concerne la planification familiale : seules 3 p. 100 y font référence.

Dans les projets des ONGD utilisant des méthodes participatives, les femmes définissent davantage elles-mêmes leurs priorités. On constate qu'elles se trouvent à l'aise et entreprenantes dans des projets économiques, d'infrastructure ou de construction, mais qu'elles observent une grande prudence, voire une timidité, dans les projets qui touchent à la sexualité et même à la santé, reflet peut-être de leur souci d'autonomie dans ces domaines.

Les effets de tout projet sur les femmes

De nombreuses évaluations ont mis en évidence le fait que tous les projets ont un impact sur les femmes, même si celui-ci n'est ni recherché ni voulu. Mais quel type d'impact ? Améliorent-ils réellement leur statut ? Trop souvent, les projets ont des finalités exclusivement opérationnelles. Ce qui veut dire que l'éducation (alphabétisation, formation), l'augmentation des revenus des femmes, leur regroupement en association sont vus comme des fins en soi : ils ne sont pas conçus comme des moyens d'aboutir à plus d'autonomie. Dans les projets qui utilisent des méthodes participatives, il arrive que se mettent en place des structures où les femmes disposent de conditions favorables pour qu'émerge une parole qui leur soit propre et qui leur permette une meilleure prise sur leur avenir. De cette manière, elles devraient pouvoir mieux contrôler les ressources au sein du ménage et décider davantage, par exemple, du nombre d'enfants qu'elles désirent (Okojie, citée dans UEPA 1991 : 552). À cet égard, la mise en œuvre de crédits souples, le préfinancement d'actions, le financement d'appuis institutionnels (encore trop timides, car les agences de financement restent bloquées dans des procédures bureaucratiques et comptables) sont des outils positifs pour la coopération.

Les préalables aux études d'impact des programmes d'aide sur les femmes

On entend souvent dire que les « bons » projets ont des effets positifs pour tous les groupes sociaux (hommes-femmes, jeunes-vieux, pauvres-notables). Peut-on se satisfaire encore de ces projets « neutres » dont les changements pour les femmes (ou pour toute autre catégorie sociale) ne sont ni prévus ni

5. Une attention particulière aux femmes s'exprime dans 17 p. 100 des projets avant 1980, dans 26 p. 100 pour la période 1980-1985 et dans 28 p. 100 entre 1986 et 1990.

attendus par les promoteurs ? Il est frappant de constater que les effets sur les femmes ne sont perçus que par les études d'évaluation ayant à l'esprit la composante « femme » ou sensibles au genre. Aujourd'hui, de telles études ont tendance à se multiplier et l'usage des listes d'« indicateurs femmes » commencent à se répandre. C'est le cas par exemple d'une série de neuf évaluations de projets réalisées à la demande de la Communauté européenne pour des projets jugés positifs et « réussis » (Lingen et Nugteren 1991 : 35; l'italique est de nous).

Toutes les neuf missions sur le terrain ont *découvert*, chose importante, que les femmes jouent un rôle capital dans les secteurs concernés, soit en qualité de producteurs agricoles et d'éleveurs, soit comme gestionnaires et responsables de la collecte de l'eau et du combustible [...] Les missions ont mis en évidence qu'un milieu socioculturel et politique favorable ainsi que des objectifs particulièrement adaptés aux femmes *parce qu'*ils concernent leur domaine traditionnel constituent des facteurs positifs qui ont un effet sur leur participation.

Une analyse des effets des programmes d'aide reste toutefois difficile à établir à partir des documents des projets pour des raisons qui tiennent, d'une part, aux projets eux-mêmes, d'autre part, à l'« invisibilité » des femmes (Mignot-Lefebvre 1985); raisons qui sont toutes deux devenues classiques, mais qui n'évoluent guère.

Les difficultés « classiques » d'évaluation des effets des projets

La plupart des programmes d'aide au développement sont incapables de connaître les impacts sociaux de leur mise en œuvre. Les seuls critères retenus dans l'analyse des projets sont des critères économiques : rentabilité des investissements, niveaux de production, taux de réalisation des projets, état des budgets, nombre de réalisations physiques, matérialisées et quantifiables. Ces critères sont importants : parfois, le peu d'attention qui leur a été accordée a été la cause d'échecs, d'abandon, de découragement, d'endettement et d'une aggravation de la situation des soi-disant bénéficiaires. Mais ces seuls critères technico-économiques ne peuvent absolument pas rendre compte de la multiplicité des effets possibles.

L'évaluation des projets pourrait bien davantage prendre en considération des critères d'ordre social ou culturel. Mais, dès lors qu'une approche sensible au genre est proposée, on se heurte à beaucoup de réticences. Ainsi, divers organismes canadiens de développement ont développé, dans des formations dispensées sur le genre, une méthode visant à analyser et à vaincre les résistances à aborder la problématique des femmes (CCCI, MATCH et AQOCI 1991).

Ces difficultés illustrent bien la nécessité d'établir des listes de critères « femmes » (check-lists) ou d'élaborer les grilles d'analyse sur le genre qui tiennent compte d'une large gamme de dimensions du développement. Les critères « femmes » et les grilles d'analyse des relations de genre développés de diverses manières par différentes écoles (Harvard, Sara Longwe, Oxfam, G.B.), ont tous en commun de rendre compte de la richesse et de la variété des activités des femmes, de les mettre en relation avec les activités des hommes et

de mettre en évidence la distorsion fréquente entre charge de travail et absence de pouvoir ou de contrôle sur ce travail.

Cependant, les administrations des organismes d'aide persistent à considérer ces critères comme exogènes, soutenus seulement par les associations ou les mouvements de femmes, et estiment qu'ils ne doivent être pris en considération que le temps que durera cette « mode ». Dans le contexte des ajustements structurels, la relative « désagrégation » actuelle des cellules « femmes » dans les administrations des pays africains ou des organismes d'aide en est malheureusement un révélateur (Lingen et Nugteren 1991 : 61) :

Le cadre politique est important. Bien que tous les États ACP concernés (par l'étude) suivent une politique générale en matière d'intégration des femmes dans le développement, ils ne disposent souvent pas d'une politique sectorielle élaborée pour l'intégration des femmes dans le développement. Ceci peut poser problème aux organismes gouvernementaux qui sont chargés d'exécuter les projets.

Par ailleurs, il faut savoir que la plupart des critères « femmes » sont établis *a priori* pour faire accepter le financement du projet et emporter l'adhésion des bailleurs de fonds. Rares sont les projets qui bénéficient d'évaluation *a posteriori*. De même, le recueil des données sur la situation « avant projet » est extrêmement rare, ce qui empêche toute analyse temporelle comparative. Les missions d'identification des projets n'ont pas le temps d'effectuer toutes les études, les agents d'exécution sont pressés par le temps, et, dans sa phase de réalisation, le projet n'inclut que rarement des recueils d'information, des « rétroactions ». À cet égard, on peut saluer la mise en place, récente et timide, d'observatoires permanents du changement social qui sont des structures permanentes d'enquête permettant de suivre et de saisir les évolutions. Ainsi le projet OCISCA apparaît-il comme une innovation : développé au Cameroun par une équipe de recherche pluridisciplinaire et composée de personnes camerounaises et françaises, OCISCA est un observatoire permanent du changement qui a assuré la collecte et l'analyse quasi au quotidien des modifications des pratiques populaires devant les mesures de l'ajustement structurel (Courade 1994).

La « cécité » sur le social, sur les stratégies et les comportements des individus insérés dans leur(s) groupe(s) est une des grandes caractéristiques des projets d'aide au développement. C'est ce qui a amené des évaluatrices et des évaluateurs à proposer d'autres formes d'interventions que le projet (Lecomte 1986) et d'autres modes de relations, tel le partenariat (Ryckmans 1991 : 50).

Les spécificités de l'évaluation des effets des projets sur les femmes

La « cécité » sociale est accrue en ce qui concerne les femmes, puisque la visibilité de leurs activités est déjà faible et que les projets qui les prennent comme interlocutrices privilégiées sont peu nombreux.

Si un certain nombre de projets de développement ont des effets positifs pour les femmes, de nombreuses évaluations de projets ont mis l'accent sur leur effet négatif pour les femmes lorsque leur place n'a pas été reconnue, leurs activités non prises en considération, et qu'on n'a pas tenu compte du « genre » dans toutes les phases du projet, de l'identification à l'évaluation (Bisilliat et Fieloux 1983; Droy 1985; Moser 1989). Cet impact négatif se manifeste

notamment par la multiplication des tâches des femmes et l'accroissement de leur temps de travail (Hochet 1982). Le poids du travail se reporte sur elles car les goulots d'étranglement qui se posent à la production agricole sont levés en aval ou en amont de leurs interventions. Par exemple, la culture attelée introduite au Sénégal pour étendre les superficies et ainsi augmenter la production d'arachide, principale culture de rente du pays, a eu pour effet d'accroître le travail des femmes pour le binage et la récolte (Savané 1986).

Sur deux ressources particulièrement rares pour les femmes, le temps et l'argent, s'exerce une pression plus forte dans le cadre des projets.

Si la précarisation des conditions de vie et de travail des femmes n'est pas uniquement due à la mise en place des programmes d'aide, et s'il est difficile d'isoler le facteur « projet » d'autres facteurs globaux tels que la sécheresse, la dette, l'ajustement structurel, il est pour le moins flagrant que la croissance de l'aide publique au développement n'a pu réduire de telles distorsions (causées parfois par cette même aide au développement !).

Un autre écueil guette les projets spécifiquement féminins, où la place des femmes est théoriquement reconnue et valorisée. Des projets « femmes » ont été largement répandus dans la foulée de la décennie onusienne; ils ont bénéficié d'un présupposé favorable, alors qu'ils ne répondaient pas à l'ensemble des critères de faisabilité (pas seulement économiques) qui motivent le lancement d'un programme d'aide. De ce fait, ils ont échoué pour des raisons indépendantes de leur objectif premier, centré sur les femmes, et peut-être, précisément, parce qu'ils se sont adressés seulement aux femmes.

Les programmes d'allègement des travaux féminins ont répandu des technologies importées (telles que les moulins à céréales ou les pompes) sans s'assurer ni des conditions techniques de leur entretien (disponibilité des pièces de rechange, du carburant, rendement, etc.), ni de l'appropriation sociale (utilisation et gestion de l'outil, décisions sur l'affectation des revenus – amortissement et investissements –, coûts et capacités de remboursement), ni même du contexte global (existence de petites industries locales, effets négatifs des dons, effets pervers induits par la présence simultanée dans la zone d'organismes ayant des moyens et des méthodologies parfois diamétralement opposés. Cela se ressent particulièrement lorsque le projet prévoit un financement par cotisation ou le remboursement des outillages) (Bruchhaus 1989).

De plus, beaucoup de ces projets ont poursuivi des objectifs tendant à ne considérer les femmes que dans leur rôle domestique (en leur proposant des activités du type couture, tricot, alimentation) et ont adopté une méthodologie où l'identification des besoins, mais surtout des solutions, n'a pas été l'œuvre des femmes, en relation avec les hommes de la communauté. Énormément de projets sont implantés sans aucune participation effective des femmes. Effective s'entend ici comme autre chose que la participation des femmes comme main-d'œuvre gratuite pour la construction du poste de santé, de l'école, du barrage; cela signifie plutôt leur pleine association à la prise de décision et à la gestion quotidienne des activités.

Enfin, l'analyse des effets des projets sur les femmes se heurte à la difficulté d'isoler les éléments pouvant expliquer d'éventuelles modifications des comportements de reproductifon et des changements dans le schéma de fécondité (United Nations 1988 : 31).

Des programmes et des financements qui « découpent » les femmes

Les rôles de production et de reproduction sont deux pôles intrinsèquement liés dans la vie quotidienne des femmes. Ils ne peuvent être dissociés; ils constituent deux faces d'une même réalité globale. Les objectifs et les besoins exprimés prioritairement par les femmes sont la nourriture de la famille (alimentation, eau, énergie), les soins et l'éducation des enfants, l'habillement.

Or, la plupart des programmes d'aide ne concilient pas ces deux pôles. Ils optent soit pour des appuis à la production, soit pour des actions sur la reproduction physique, en n'entrevoiant pas l'influence que les unes peuvent avoir sur les autres. Ils négligent l'ouverture que pourrait représenter une compréhension globale des mécanismes de la reproduction sociale. Ainsi, par exemple, au Sénégal une mission du FNUAP abordait le problème de la manière suivante, après avoir décrit les activités menées en parallèle par le ministère du Développement social (bien-être familial en vue d'une autoconsommation et d'une autosuffisance par un développement économique agricole) et par le ministère de la Santé (techniques médicales les mieux appropriées au choix des intéressées en fonction de leur état physiologique) (FNUAP 1985 : 105) :

Le gouvernement utilise deux voies et les scinde nettement, donnant à chacune d'elles une autonomie et l'utilisation de ses méthodes propres [...] Récemment un volet non défini d'« espacement des naissances » a été ajouté à ces projets de promotion féminine. Ce volet, manifestement mal agencé dans les objectifs visés, semble avoir été conçu pour satisfaire aux exigences des agences de financement et des bailleurs de fonds... Malgré ces modifications, les projets de promotion féminine n'ont pas réussi à augmenter substantiellement le revenu des femmes en dix ans. En outre, on ne constate aucune influence sur l'acceptation de la planification familiale ou de l'espacement des naissances...

Il serait intéressant de vérifier un tel diagnostic pour d'autres pays de l'Afrique, continent dans lequel la transition démographique tarde à se manifester.

Quand ces programmes sont interreliés, c'est bien souvent en assujettissant la nécessité de l'amélioration du statut de la femme à l'atteinte du seul objectif d'une réduction de la croissance démographique. Les discours sur la surpopulation entendus avant et durant la Conférence du Caire présentent souvent comme prioritaire la planification familiale. Ainsi, les publications du FNUAP mettent-elles un accent important sur la nécessité de recourir aux contraceptifs (FNUAP, s.d.).

Les programmes de lutte contre la pauvreté de la Banque mondiale, basés sur la satisfaction des besoins essentiels, devraient en principe toucher les femmes, mais ils s'adressent rarement à elles de manière précise (Palmer 1977). La Banque mondiale de même que le FNUAP concentrent leurs efforts sur l'élaboration de politiques en matière de population et sur l'appui aux programmes de parenté responsable, mais ils abordent peu ces aspects dans leurs projets de développement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Food and Agriculture Organization (FAO) et le Bureau international du travail (BIT) ont lancé des programmes particuliers pour

les femmes, mais la plupart de leurs projets n'ont eu en réalité que des « effets secondaires » sur elles (Comité de liaison ONG-CE 1989) :

Un rapport de l'OIT en 1979 sur les activités de coopération techniques mentionne : « L'intérêt que ces activités ont réellement présenté pour les femmes est difficile à évaluer et dépend des secteurs dans lesquels les programmes ont été réalisés. Il faut espérer que la situation sera plus claire à la fin de la Décennie. »

Les impacts des projets de développement sur les femmes

Pour ne pas reprendre l'ensemble des constats largement répandus, et depuis fort longtemps, dans la littérature, analysons la situation de trois facteurs particulièrement importants auxquels s'attachent les projets de production : le temps, les revenus et la formation. Ces éléments se trouvent au centre de la relation « production/reproduction » : ils représentent certains effets des projets et sont supposés avoir un impact sur la fécondité. Mais cela reste à démontrer car l'analyse de l'impact des projets de développement sur ces facteurs révèle, chaque fois, leur faible influence sur les comportements de reproduction.

Libérer ce temps si précieux

Le temps est une ressource rare pour les femmes. Or, les programmes d'aide qui poursuivent des objectifs de diversification ou d'accroissement de la production par « extensification » tendent à accroître le temps de travail des femmes. De nouvelles terres sont mises en culture grâce à la mécanisation, de nouvelles techniques y sont appliquées; de ce fait, les opérations manuelles des femmes s'alourdissent (Boserup 1983; Dey 1984 : 22). La modernisation agricole, en exigeant un travail supplémentaire des femmes sur certaines parcelles, leur ôte la possibilité de cultiver les mêmes productions vivrières qu'autrefois; elles abandonnent des cultures parfois fondamentales d'un point de vue nutritionnel pour des cultures plus rapides ou moins exigeantes en soin (Bisilliat 1985).

En l'absence de technologies adaptées à l'itinéraire technique, au calendrier (saisonnier et journalier), à la localisation des activités féminines, les programmes doivent offrir d'autres points d'intérêt en matière de commercialisation, de revenus ou de reconnaissance sociale pour que les femmes s'y associent.

Les projets de diffusion des techniques d'allégement des travaux introduisent un paiement, en monnaie ou en nature. Ce paiement, il importe de savoir qui va l'effectuer au sein du ménage. La réponse à cette question va conditionner l'utilisation de l'outil, la réalisation de l'objectif poursuivi par le programme et, surtout, son autofinancement à terme.

Les programmes d'aide continueront à fournir, à la demande générale, des outils d'allégement du travail. Cet appui, à vocation de service social, ne pourra être un moyen d'autonomisation des femmes que si l'autofinancement est garanti et si une participation, notamment financière, est exigée, car elle est un gage du besoin réel et une assurance pour l'entretien du matériel (Bruchhaus 1989).

Le temps « libre » est une notion toute relative pour les femmes, contrairement aux hommes. L'objectif de nombreux projets est d'alléger le travail des femmes pour leur permettre de participer à la vie sociale de la communauté.

Or, les équipements destinés à alléger le travail des femmes (moulins à céréales, systèmes d'exhaure de l'eau, foyers améliorés) sont bien souvent en eux-mêmes des occasions pour des contacts sociaux élargis, des prétextes à une organisation sociale (Ryckmans 1990 : 84).

Souvent, il semble que le temps épargné grâce à ces équipements est prioritairement investi dans d'autres activités rémunératrices (maraîchage, artisanat, culture des champs collectifs, etc.) ou dans les soins familiaux plutôt que dans des activités de type social, communautaire ou de « loisir⁶ ». La réallocation de la ressource « temps » fait l'objet d'un calcul, et on ne doit guère s'étonner que les femmes ne soient pas plus disponibles après l'introduction de techniques d'allègement du travail (Food and Nutrition Bulletin 1988 : 13).

En outre, il y a réallocation du temps entre les femmes du même ménage. Si les femmes plus âgées, les premières épouses ou les femmes de notables ont plus de temps disponible, c'est notamment parce qu'elles ont la possibilité de reporter leurs charges de travail sur les femmes plus jeunes ou dépendantes (ORSTOM-CIE 1985 : 398) :

Très souvent les activités économiques spécifiques des femmes se déroulent dans le cadre d'une conquête permanente du temps. Les stratégies déployées consistent à mettre à profit chaque moment et à mener de front plusieurs activités [...] Des changements interviennent lorsqu'elles sont libérées de certaines tâches (en fonction de leur âge, de leur statut matrimonial, etc.) et ce sont souvent les femmes les plus âgées qui maîtrisent davantage leur emploi du temps.

Ainsi, les jeunes femmes, qui constitueraient davantage les acceptrices potentielles de la contraception, sont moins disponibles, du moins en milieu rural (Eilbert 1989 : 9-12) :

Tous les projets ont des difficultés à attirer les jeunes femmes [...] Les associations de planification familiale n'ont pas de critères bien arrêtés pour la sélection des participantes, avec pour conséquence que beaucoup d'entre elles n'appartiennent pas à la catégorie d'âge de reproduction [...] Le manque de temps serait donc un obstacle à la participation des jeunes femmes, mais celui-ci n'est pris en considération dans aucun des projets sous revue [...].

La gestion du temps est un problème insuffisamment pris en considération. En effet, l'efficacité et la rentabilité des programmes d'aide se mesurent à l'atteinte d'objectifs fixés dans des délais relativement courts. Le respect des rythmes propres des populations rurale et urbaine est très rare.

Par ailleurs, la présente réflexion sur le temps incite à considérer les délais nécessaires aux analyses d'effets des programmes d'aide. La mesure de ceux-ci sur le plan démographique nécessite des évaluations sur une longue période, ce qui est très rare. Une étude menée par les Nations Unies (United Nations 1988) analyse l'impact démographique de 17 gros projets d'électrification, de construction de routes et d'irrigation dans le Tiers-Monde 5 ans, 10 ans, voire 25 ans, après leur réalisation. Toutefois, cette étude ne comporte des questions que sur le nombre de personnes qui acceptent le planning familial, les taux

6. Notion très ethnocentrique au demeurant...

d'enrôlement scolaire masculin et féminin de même que sur la date de création des centres de santé et/ou de planning familial. Les informations sur l'activité, le revenu ou la propriété, utiles pour apprécier la condition des femmes et cerner l'imbrication de leurs logiques de production et de reproduction, ne sont pas disponibles au niveau régional choisi pour l'analyse !

Contrôler les ressources monétaires

La nécessité de procurer des ressources monétaires peut faire passer pour irrationnelles certaines allocations du temps. Le besoin d'argent croît sans cesse : la monétarisation des rapports sociaux réduit les traditionnels échanges de travaux collectifs. Sous l'impulsion du Fonds monétaire international (FMI), on a mis fin aux politiques de subvention des intrants dans bon nombre de pays. La baisse des cours des produits d'exportation a réduit les revenus agricoles. En outre, la pénurie de main-d'œuvre, du fait des migrations urbaines, et les conditions écologiques font diminuer les productions commercialisées; la crise et l'inflation de la dot limitent l'accès au mariage pour les adultes dépendants.

L'accroissement des revenus est donc un objectif primordial. C'est à cet objectif même qu'est assujettie la participation des femmes à d'autres activités. Bon nombre de femmes font un calcul rationnel de rentabilité sociale et économique de leurs activités. Par ce calcul, elles continuent de privilégier la cohésion sociale, celle du groupe familial et celle du ménage, mais pour combien de temps encore ?

Par contre, il peut arriver qu'une augmentation des revenus soit associée à une hausse des dépenses par une modification du mode de consommation, et spécialement de la consommation alimentaire, se rapprochant du modèle urbain. La hausse des revenus est alors sans effet sur l'amélioration des moyens de production (pas de réinvestissement dans l'agriculture) ou a des effets négatifs sur la nutrition.

Une conséquence néfaste de nombreux projets de développement est la mainmise des hommes, insérés dans le circuit de production des femmes par l'intermédiaire de la technique, sur les revenus de celles-ci. La mécanisation de certaines étapes de la production fait pénétrer les hommes dans des productions exclusivement féminines (ORSTOM-CIE 1985 : 577). Si cela peut parfois concourir à une redistribution sexuelle plus égalitaire du travail, la conséquence en est bien souvent, en l'absence d'un contrôle féminin de la production, une perte de pouvoir et d'autonomie pour les femmes (Ryckmans 1990 : 40). Une connaissance précise des méthodes de production permet d'aider les femmes sans leur ôter le contrôle de leur activité (ORSTOM-CIE 1985 : 583).

La distribution inégale des revenus au sein du ménage entraîne des distorsions fortes dans l'accès des femmes et des enfants à la nourriture, aux soins et aux biens de consommation. L'école de la « nouvelle économie des ménages » (New Household Economics) (Evans 1989) a permis de démonter l'idée de l'homme redistribuant les ressources dans le lignage comme un « dictateur bienveillant », tel que le décrivent les théories néo-classiques.

En réalité, la séparation des budgets, largement répandue en Afrique subsaharienne, autorise le mari à disposer seul des revenus des cultures commercialisées, pour lesquelles la main-d'œuvre féminine et enfantine a été réquisitionnée. La santé et la nutrition des femmes et des enfants peuvent s'en trouver affectées (Buck, citée dans Bisilliat et Fiéroux 1983 : 41-42) :

Avant l'introduction des plantations de cacao au Ghana, les hommes étaient chargés de planter et de récolter les ignames, tandis que les femmes participaient aux travaux de binage. Le produit de la récolte revenait aux hommes et à leur famille. Sur leurs propres parcelles, les femmes cultivaient du maïs et des légumes. Lorsqu'ils se sont consacrés à la culture du cacao, les hommes ont abandonné aux femmes la culture des ignames, tout en conservant les revenus acquis par la vente de cette récolte. Les femmes devaient donc, avec leurs seuls revenus, prendre en charge les achats habituels de poisson, sel, viande, articles ménagers. Ce maintien abusif du droit ancien, le long travail exigé par l'igname (notamment à cause du buttage et du tuteurage), le manque de main-d'œuvre et le travail sur les champs de cacao ont poussé les femmes à remplacer l'igname par le manioc, culture secondaire jusqu'alors.

L'accès au crédit, comme moyen de pallier la faiblesse des revenus, est une des solutions proposées aux femmes dans de nombreux projets. En l'absence de garantie par un titre foncier ou par du matériel agricole, ce sont les groupements de femmes ou les banques de femmes qui garantissent les emprunts individuels⁷. Toutes les études montrent un taux très élevé de recouvrement du crédit chez les femmes. Dans de très nombreux cas, les projets favorisant l'accès au crédit pour les femmes ont un impact positif à la fois sur les possibilités de production (intrants), de diversification de leurs activités et de l'alimentation de la famille. Les crédits sont aussi utilisés pour d'autres investissements dans la production ou pour permettre l'acquisition de biens de consommation (Barrès 1985). Ces crédits, prenant le relais des tontines, permettent aux femmes le maintien de leurs réseaux de solidarité. Ils servent encore aux dépenses « sociales » à l'occasion des fêtes religieuses ou familiales dont on connaît l'importance pour les femmes (Mottin-Sylla 1987; Odeye 1985) dans leurs stratégies d'alliance et pour le maintien des liens avec leur lignage.

De plus en plus de crédits sont accordés à titre individuel, avec une caution solidaire garantissant le contrôle social nécessaire au remboursement; ils permettent des investissements à long terme dans des activités de transformation agricole ou de commercialisation.

Par ailleurs, les revenus doivent être suffisants et assurés pour permettre une modification des comportements à l'égard de la reproduction. Les travaux de Caldwell sur les transferts de richesse entre générations ont mis en évidence l'importance des facteurs économiques dans la justification d'une descendance nombreuse : main-d'œuvre familiale et assurance vieillesse (Caldwell 1976). Pour que des projets aient une chance de modifier des comportements pronatalistes, il faut que les femmes soient sûres de disposer de revenus élevés durant une longue période.

7. Telle la Grammen Bank ou la Women's World Banking.

Et cette indispensable formation⁸ ?

Les projets de développement abordent de plus en plus souvent la question de la formation et en particulier celle des femmes. Ainsi, 45 p. 100 des projets des ONG belges (sur les 332 étudiés) font mention de la formation comme une composante essentielle du projet. Cette formation est conçue, au sens large, comme l'acquisition de savoir et de savoir-faire; comme un outil d'autopromotion (Charlier et Ryckmans 1992).

Les formations proposées dans le cadre des projets de développement sont axées sur la gestion et s'appuient sur l'importance pour les femmes de maîtriser le calcul et l'écriture afin de ne pas dépendre de personnes extérieures (Belloncle 1980).

Les projets d'alphabétisation en langue locale recueillent souvent une forte adhésion des femmes. Mais on sait aussi que le temps « morcelé » des femmes ne leur permet pas toujours de se dégager pour des périodes de formation, des stages de plus longue durée. Au niveau national, toutefois, ces programmes n'auront un impact réel sur l'analphabétisme féminin que si les possibilités de continuer à lire existent jusque dans les villages les plus éloignés, car la rétention des connaissances acquises ne peut se faire qu'avec la pratique.

L'impact des formations de ce type et des programmes d'éducation sanitaire sur les comportements en matière de reproduction est faible et en tout cas rarement mesuré. Ce type de formation n'est pas considéré dans les enquêtes ou les recensements et n'est valorisé ni par les enquêteurs et par les enquêteuses, ni par les utilisatrices elles-mêmes. Les enquêtes démographiques et de santé menées sur le continent ont considéré le niveau d'éducation formelle atteint par les femmes. Elles n'ont pas tenu compte de la participation des femmes à des activités de formation dans le cadre de projets de développement ou d'action communautaire proposées par les groupes auxquelles elles appartiendraient (groupes de prière, groupes de mère, groupes de production). Ces enquêtes n'ont pas accordé grand intérêt aux réseaux sociaux féminins : la question d'appartenance à de tels groupes n'a été posée formellement que dans quatre pays (Hammerslough 1991) et les résultats ne sont pas communiqués dans les rapports nationaux des enquêtes démographiques et de santé.

Or, le fait qu'une femme sache gérer le moulin à mil du groupement a-t-il plus ou moins de poids que quelques années d'école dans son enfance pour expliquer ses attitudes devant la maladie, la mort et pour expliquer ou modifier le nombre d'enfants qu'elle aura ? Il serait sans doute intéressant que, dans leurs recherches et leurs pratiques, les spécialistes en démographie, en sociologie ou en sciences médicales s'attardent à ces questions, pour les recibler sur les relations éducation-fécondité.

Conclusion

L'articulation interdisciplinaire entre population et développement se constitue progressivement dans le champ des sciences. Lorsque ces deux termes font référence à des projets, à des programmes ou à des politiques, ils

8. Les programmes d'aide considérés dans la présente étude ne s'attachent pas aux programmes d'éducation scolaire formelle qui sont élaborés dans le cadre des politiques sectorielles du gouvernement, à l'aide d'un financement extérieur.

sont souvent totalement étrangers l'un à l'autre. Les méthodologies développées dans chacun de ces deux domaines sont fortement antagoniques.

Ainsi, la mesure des effets démographiques des programmes d'aide n'a été faite qu'en matière d'utilisation des méthodes de planification familiale. Souvent, ce n'est même que l'accès potentiel aux moyens contraceptifs qui est mesuré.

Devant la multiplication des programmes de contrôle démographique, la diffusion des mots d'ordre de bien-être familial et de parenté responsable et la pression qui s'exerce sur les femmes, on peut s'interroger : leur participation à de tels programmes accroît-elle réellement leur autonomie et leur bien-être ? Les utilisatrices potentielles des méthodes contraceptives sont soumises à de fortes pressions, contradictoires, de la part des cadres féminines des organisations de planification familiale et de leur mari (Smyth 1990). On dispose d'ailleurs de très peu de données sur la façon dont les méthodes de planification familiale sont ressenties dans le cadre d'un mieux-être familial ou matrimonial et quant à leur impact sur la sexualité.

En outre, le discours alarmiste sur la nécessaire limitation des naissances et les importants moyens mis à la disposition des objectifs démographiques ont inversé les arguments. La diffusion des méthodes de contraception s'est faite, en Afrique, sous couvert de l'argument « santé » : l'espacement des naissances diminue la mortalité infantile et la mortalité maternelle. Mais dans un contexte d'ajustement structurel et de réduction des budgets sociaux, ce sont les financements extérieurs mis pour des campagnes de planning familial qui font fonctionner les services sanitaires et aboutissent à l'amélioration de la santé des femmes.

D'un autre côté, on pourrait dire que les programmes d'aide au développement n'ont pas toujours une influence décisive sur les conditions de vie des femmes. En effet, ils sont souvent inappropriés aux besoins réels des groupes, usent de méthodologies inadaptées aux contextes socioculturels, adoptent une approche assistancialiste et ne tiennent pas suffisamment compte des relations de genre. Il serait donc illusoire de s'attendre qu'ils modifient considérablement les attitudes et les pratiques en ce qui concerne la procréation, tant qu'ils sont conçus et mis en œuvre selon des méthodes technocratiques et dirigistes. Dans ce cas, ils ont même, plus souvent que prévu, des conséquences négatives sur l'autonomie des femmes. La dépendance économique, sociale, culturelle des femmes permet rarement la mise en question des schémas de descendance; par contre, l'autonomie des femmes (acquise par un travail reconnu, par une formation valorisée) leur permet de prendre part aux décisions, en particulier sur le nombre d'enfants et leur avenir.

Je pense qu'il est donc important d'assurer une prise en considération intégrée des activités accomplies par les femmes dans l'exercice de leurs différents rôles. Les outils d'analyse en matière de relations de genre permettent de faire le lien entre ces rôles. Leur emploi commence à se généraliser. Encore faut-il qu'ils soient mis en correspondance avec les méthodologies participatives d'identification, de suivi et d'évaluation des projets.

À ce titre, des projets conçus à partir de la base, fondés sur une organisation collective et permettant l'acquisition de nouveaux savoir-faire à partir des savoirs locaux, pourraient accorder aux femmes des espaces d'autonomie. Cette autonomie dans la gestion des ressources permettrait peut-être que se

mettent en place des rapports différents entre hommes et femmes, octroyant à celles-ci un statut nouveau, ayant à terme des effets sur la dynamique démographique.

C'est là que s'opérerait une véritable intégration entre population et développement.

Hélène Ryckmans
Centre international de formation et de recherche
en population et développement
Louvain

RÉFÉRENCES

ADEGBOLA, O.

1988 « Religion and Reproduction of Sub-Saharan Africa », communication au *Congrès africain de population*. Dakar, 7-12 novembre, Liège, UIESP : 2.2.1-2.2.34.

BARRÈS, V.

1985 « Deux programmes de crédit bien adaptés aux besoins des femmes du Tiers Monde », *Revue Tiers Monde*, XXVI, 102, avril-juin : 435-442.

BELLONCLE, G.

1980 *Femmes et développement en Afrique sahélienne*. Dakar-Paris, NEA/ECH/Les Éditions ouvrières.

BISSILIAT, J.

1985 « Choix technologiques, emplois du temps, travail féminin : les femmes seraient-elles partie prenante dans l'indépendance alimentaire ? », in N. Bricas *et al.*, *Nourrir les villes en Afrique sud-saharienne*. Paris, L'Harmattan : 311-319.

BISSILIAT, J. et M. Fiéroux

1983 *Femmes du Tiers Monde*. Paris, Le Sycomore.

BONGAARTS, J. et O. Frank

1988 « Biological and Behavioral Determinants of Exceptional Fertility Levels in Africa and West Asia », communication au *Congrès africain de population*. Dakar, 7-12 novembre, Liège, UIESP : 2.1.1-2.1.3.

BOSERUP, E.

1983 *La femme face au développement économique*. Paris, PUF.

BRUCHHAUS, E.M.

1989 *Quelques réflexions sur les projets « moulins villageois »*, dossier de l'EZE, Cologne, octobre.

CALDWELL, J.

1976 « A Restatement of Demographic Transition Theory », *Population and Development Review*, 2, 3-4 : 321-366.

CCCI, MATCH et AQOCI

1991 *Un autre genre de développement. Un guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement*. Ottawa.

CHARLIER, S. et H. Ryckmans

1992 *Tiers monde : où va votre argent ? 25 ans de projets à l'opération 11.11.11.*
CNCD-CIDEP-Académia.

COMITÉ DE LIAISON ONG-CE

1989 *Femmes et développement.* Documents préparatoires à l'Assemblée générale.
Bruxelles, septembre, documents ONG/AG/89 : 4-7.

COQUERY-VIDROVITCH, C.

1985 *Afrique noire, Permanences et ruptures.* Paris, Payot.

COURADE, G. (dir.)

1994 *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement.* Paris, Karthala.

DEY, J.

1984 *Rôle des femmes dans la riziculture. Point de mire : Afrique au sud du Sahara.*
Rome, FAO.

DIABATÉ, H.

1975 *La marche des femmes sur Grand Bassam.* Abidjan-Dakar, NEA.

DROY, I.

1985 *Femmes et projets de développement rural en Afrique Sub-saharienne.* Grenoble,
Université des sciences sociales de Grenoble, Institut de recherche et de
planification du développement.

EILBERT, K.E.

1989 *Revue des projets de planification familiale et d'amélioration de la condition
féminine d'associations de planification familiale choisies, implications pour
l'avenir.* Département des programmes. Londres, IPPF.

EVANS, A.

1989 *Women : Rural Development. Gender Issues in Rural Household Economics,* IDS
Discussion paper, 254, janvier.

FOOD AND NUTRITION BULLETIN

1988 *Women and Nutrition,* 10, 3, septembre.

FNUAP

1985 *Sénégal. Rapport de mission sur l'évaluation des besoins d'aide en matière de
population.* SEN/84/P01. New York, FNUAP, mai.

s.d. *Relever le défi démographique.* New York, FNUAP.

FRANK, O. et T. Locoh

1993 « Population et développement en Afrique : la transition démographique dans
l'impasse et les femmes au bord de la route », in *Intégrer population et
développement, Chaire Quetelet 1990,* Institut de démographie-Cidep-Ceped,
Louvain-la-Neuve/Paris, Academia/L'Harmattan : 527-539.

HAMMERSLOUGH, R.

1991 « Women's Groups and Contraceptive Use in Rural Kenya », in T. Locoh et V.
Hertrich, *The Onset on Fertility Transition in Sub-Saharan Africa,* Liège, Derouaux-
Ordina : 267-287.

HOCHET, A.M.

1982 *Conséquences des projets financés par l'aide communautaire sur le statut de la femme dans un pays africain en voie de développement*. Commission des Communautés économiques européennes, juillet.

LALLEMAND, S. *et al.*

1991 *Grossesse et petite enfance en Afrique noire et à Madagascar*. Paris, L'Harmattan.

LECOMTE, B.

1986 *L'aide par projets. Limites et alternatives*. Paris, OCDE.

LINGEN, A. et M. Nugteren

1991 *Évaluation thématique de l'intégration des femmes dans le développement rural; Évaluation de neuf projets financés par le Fonds européen de développement*. Rapport de synthèse pour la CEE, février.

LLOYD, C.B.

1990 *Understanding the Relationship Between Women's Work and Fertility : The Contribution of the World Fertility Surveys*. New York, Population Council, Research Division, *Working paper*, n° 9.

LOCOH, T.

1991 « La coopération internationale en population en Afrique sub-saharienne », *Cahiers du Cidep*, 11 : « La coopération au développement, Expériences et perspectives » : 67-97.

LOCOH, T. et M. Wolfson

1989 « Les politiques de fécondité et de planification familiale en Afrique », in P. Agrasot, P. Lens et E. Thiltges, *Population et environnement dans la politique d'aide au développement*, Rapport à la Commission des communautés européennes. Louvain, Institut de démographie, U.C.L., II, septembre : 2-75.

MIGNOT-LEFEBVRE, Y.

1985 « Les femmes dans l'économie, de l'invisibilité à de nouveaux modes d'organisation », *Revue Tiers Monde*, XXVI, 102, avril-juin : 247-261.

MOSER, C.

1989 « Gender Planning and Development : Meeting Practical and Strategic Needs », *World Development*, 17, 11 : 1799-1825.

MOTTIN-SYLLA, M.-H.

1987a *L'argent et l'intérêt. Tontines et autres pratiques féminines de mobilisation de moyens à Dakar*. Dakar, ENDA.

1987b « Les cérémonies familiales à Dakar. La participation en action », *Études et recherches*, Dakar, ENDA, août.

1987c « L'épargne et le temps », *Lettre Urbaine*, 14, 4^e trimestre.

ODEYE, M.

1985 *Les associations en ville africaine. Dakar-Brazzaville*. Paris, L'Harmattan.

ORSTOM-CIE

1985 *Femmes et politiques alimentaires*. Actes du séminaire international ORSTOM-CIE, 14-18 janvier. Paris, Éditions de l'Orstom.

OVERHOLT, C. *et al.*

1991 « Gender Analysis Framework », in A. Rao, M.B. Anderson et C.A. Overholt (dir.), *Gender Analysis in Development Planning. A Case Book*. Kumarian Press.

PALMER, I.

1977 « La place des femmes dans une stratégie de développement rural axée sur les besoins essentiels », *Revue internationale du travail*, 115, 1, janvier-février : 105-113.

RAEMDONCK, I. VAN

1983 *Le désir d'enfant et la femme sénégalaise : une approche contrastée*. Mémoire, Louvain, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain.

ROBERTS, P.

1985 « Les femmes et les programmes de développement rural », *Revue Tiers Monde*, XXVI, 102, avril-juin : 299-305.

RYCKMANS, H.

1995 « Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme », in ORSTOM, *Crise, changement, pouvoir, 20 ans après le début de la décennie de la femme* (à paraître).

1991 « L'approche partenaire dans la coopération belge », *Cahiers du Cidep*, 11 : « La coopération au développement, expériences et perspectives » : 39-65.

1990 « La sueur, l'huile et le fromager. Groupements producteurs de palme en Casamance », *Environnement africain*, série « Études et recherches », 127.

SAVANÉ, M.A. (dir.)

1986 *Femmes et développement en Afrique de l'Ouest*. Genève, UNRISD, série « Systèmes alimentaires et société ».

SINGLETON, M. et H. Ryckmans

1994 *Projet de développement intégré de l'Affolé, Mauritanie*. Évaluation des projets de développement intégré co-financés avec les ONG, rapport à la CEE.

SMYTH, J.

1990 *The Indonesian Family Planning Programme : A Success Story For Women ?* Population and Development, Teaching Texts, ISS/NIDI.

UEPA (Union pour l'étude de la population africaine)

1991 Conférence « *Femme, famille et population* ». Ouagadougou, Burkina Faso, 24-29 avril, 2 vol.

UIESP (Union Internationale pour l'étude scientifique de la population)

1988 *Congrès africain de population*. Dakar, 7-12 novembre, Liège, UIESP, 3 vol.

UNFPA (United Nations Fund for Population Activities)

s.d. *Women, Population and Development*. Population Profiles, 7, New York, UNFPA.

UNITED NATIONS

1988 *Assessing the Demographic Consequences of Major Development Projects*. Proceedings of a U.N. Workshop. New York, Department of International Economic and Social Affairs, 1er-4 décembre, ST/ESA/SER.R/81.

WALLE, F. VAN DE et K. Omidéyi

1988 « The Cultural Roots of African Fertility Regimes », communication au Congrès africain de population. Dakar, 7-12 novembre, Liège, UIESP : 2.2.35-2.2.54.

WEEKES-VAGLIANI, W.

1985 « L'intégration des femmes dans les projets de développement », in *Textes du Centre de développement*. Paris, OCDE.